

## Laval théologique et philosophique



# Lettre Encyclique « *Humani Generis* » (Texte latin et version française officielle en regard)

Pie XII

Volume 6, numéro 2, 1950

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1019834ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1019834ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pie XII (1950). Lettre Encyclique « *Humani Generis* » (Texte latin et version française officielle en regard). *Laval théologique et philosophique*, 6(2), 191–219. <https://doi.org/10.7202/1019834ar>

LETTRE ENCYCLIQUE

“*Humani Generis*”

de

Sa Sainteté le Pape Pie XII

sur

certaines opinions fausses  
qui menacent de ruiner  
les fondements  
de la doctrine catholique

( 12 août 1950 )

---

*Texte latin et version française officielle en regard*

---

# Litterae Encyclicae "Humani Generis"\*

AD VENERABILES FRATRES PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS,  
EPISCOPOS ALIOSQUE LOCORUM ORDINARIOS, PACEM ET COMMUNIONEM CUM  
APOSTOLICA SEDE HABENTES: DE NONNULLIS FALSIS OPINIONIBUS, QUAE  
CATHOLICAE DOCTRINAE FUNDAMENTA SUBRUERE MINANTUR.

PIUS PP. XII

VENERABILES FRATRES,

SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Humani generis in rebus religiosis ac moralibus discordia et aberratio a veritate probis omnibus, imprimisque fidelibus sincerisque Ecclesiae filiis, vehementissimi doloris fons et causa semper fuere, praesertim vero hodie, cum ipsa culturae christianae principia undique offensa cernimus.

Haud mirum quidem est huiusmodi discordiam et aberrationem extra ovile Christi semper viguisse. Nam licet humana ratio, simpliciter loquendo, veram et certam cognitionem unius Dei personalis, mundum providentia sua tuentis ac gubernantis, necnon naturalis legis a Creatore nostris animis inditae, suis naturalibus viribus ac lumine assequi revera possit, nihilominus non pauca obstant quominus eadem ratio hac sua nativa facultate efficaciter fructuoseque utatur. Quae enim ad Deum pertinent et ad rationes spectant, quae inter homines Deumque intercedunt, veritates sunt rerum sensibilibus ordinem omnino transcendentis, quae, cum in vitae actionem inducuntur eamque informant, sui devotionem suique abnegationem postulant. Humanus autem intellectus in talibus veritatibus acquirendis difficultate laborat tum ob sensuum imaginationisque impulsus, tum ob pravas cupiditates ex peccato originali ortas. Quo fit ut homines in rebus huiusmodi libenter sibi suadeant esse falsa vel saltem dubia, quae ipsi nolint esse vera.

Quapropter divina « revelatio » moraliter necessaria dicenda est, ut ea, quae in rebus religionis et morum rationi per se impervia non sunt, in praesenti quoque humani generis conditione, ab omnibus expedite, firma certitudine et nullo admixto errore cognosci possint<sup>1</sup>.

\* Texte publié par les *Acta Apostolicae Sedis* du 2 septembre 1950.

1. Conc. Vatic. D. B., 1876, Const. *De Fide cath.*, cap. 2, *De Revelatione*.

# Lettre encyclique "Humani generis" \*

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES LOCAUX EN PAIX ET EN COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE: SUR CERTAINES OPINIONS FAUSSES QUI MENACENT DE RUINER LES FONDEMENTS DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE.

PIE XII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,  
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Les dissentiments et les erreurs des hommes en matière religieuse et morale, qui ont toujours été pour tous les honnêtes gens et avant tout pour les vrais fils de l'Église la cause d'une très vive douleur, le sont particulièrement aujourd'hui où Nous voyons de toutes parts attaqués les principes mêmes de la culture chrétienne.

## *Périls doctrinaux de l'heure présente*

A la vérité, il n'est pas étonnant que ces dissentiments et ces erreurs se soient toujours rencontrés en dehors du bercail du Christ. Bien que la raison humaine, en effet, à parler simplement, puisse vraiment par ses forces et sa lumière naturelles arriver à une connaissance vraie et certaine d'un Dieu personnel, protégeant et gouvernant le monde par sa Providence, ainsi que d'une loi naturelle mise par le Créateur dans nos âmes, il y a cependant bien des obstacles empêchant cette même raison d'user efficacement et avec fruit de son pouvoir naturel, car les vérités qui concernent Dieu et les relations qui existent entre Dieu et les hommes dépassent absolument l'ordre des choses sensibles, et lorsqu'elles doivent se traduire en action et informer la vie, elles demandent qu'on se donne et qu'on se renonce. L'esprit humain, pour acquérir de semblables vérités, souffre difficulté de la part des sens et de l'imagination, ainsi que des mauvais désirs nés du péché originel. De là vient qu'en de telles matières les hommes se persuadent facilement de la fausseté ou du moins de l'incertitude des choses qu'ils ne voudraient pas être vraies.

C'est pourquoi il faut dire que la Révélation divine est moralement nécessaire pour que les vérités religieuses et morales qui, de soi, ne sont pas inaccessibles à la raison, puissent être, dans l'état actuel du genre humain, connues de tous sans difficulté, avec une ferme certitude et sans mélange d'erreur<sup>1</sup>.

\* Version officielle française, publiée par *La Documentation catholique*; les sous-titres sont de l'Agence *Kipa*.

1. Conc. Vatic. D. B., 1876, Const. *De Fide cath.*, cap.2, *De Revelatione*.

Quin immo mens humana difficultates interdum pati potest etiam in certo iudicio « credibilitatis » efformando circa catholicam fidem, quamvis tam multa ac mira signa externa divinitus disposita sint quibus vel solo naturali rationis lumine divina christianae religionis origo certo probari possit. Homo enim sive praeiudicatis ductus opinionibus, sive cupidinibus ac mala voluntate instigatus, non modo externorum signorum evidētia, quae prostat, sed etiam supernis afflatibus, quos Deus in animos ingerit nostros, renuere ac resistere potest.

Cuicumque eos circumspicienti, qui extra ovile Christi sunt, haud difficulter patebunt praecipuae quas viri docti non pauci ingressi sunt viae. Etenim sunt qui evolutionis, ut aiunt, systema, nondum invicte probatum in ipso disciplinarum naturalium ambitu, absque prudentia ac discretione admissum ad omnium rerum originem pertinere contendunt, atque audacter indulgeant opinationi monisticae ac pantheisticae mundi universi continuae evolutioni obnoxii. Qua quidem opinatione fautores communismi libenter fruuntur ut suum « materialismum dialecticum » efficacius propugnent et evehant, omni notione theistica ex animis avulsa.

Huiusmodi evolutionis commenta, quibus omne, quod absolutum, firmum, immutabile est, repudiatur, viam straverunt novae aberranti philosophiae, quae cum « idealismo », « immanentismo » ac « pragmatismo » contendens, « existentialismi » nomen nacta est, utpote quae, immutabilibus rerum essentiis posthabitis, de singulorum, « existentia » tantum sollicita sit.

Accedit falsus quidam « historicismus », qui solis humanae vitae eventibus inhaerens, cuiusvis veritatis legisque absolutae fundamenta subvertit, cum ad res philosophicas tum ad christiana etiam dogmata quod attinet.

In hac tanta opinionum confusione aliquid solaminis Nobis affert eos cernere, qui a « rationalismi » placitis, quibus olim instituti erant, hodie non raro ad veritatis divinitus patefactae haustus redire cupiunt, ac verbum Dei in Sacra Scriptura asservatum agnoscere ac profiteri, utpote disciplinae sacrae fundamentum. At simul dolendum est haud paucos istorum, quo firmiter verbo Dei adhaereant, eo magis humanam rationem adimere, et quo libentius Dei revelantis auctoritatem extollant, eo acrius Ecclesiae Magisterium aspernari, a Christo Domino institutum, ut veritates divinitus revelatas custodiat atque interpretetur. Quod quidem non solum Sacris Litteris aperte contradicit, sed ex ipsa rerum experientia falsum manifestatur. Saepe enim ipsi a vera Ecclesia dissidentes de sua ipsorum in rebus dogmaticis discordia palam conqueruntur, ita ut Magisterii vivi necessitatem fateantur inviti.

Bien plus, l'esprit humain peut parfois éprouver des difficultés simplement à formuler un jugement ferme de crédibilité au sujet de la foi chrétienne, bien qu'il existe un grand nombre de signes extérieurs éclatants permettant, même avec la seule lumière naturelle de la raison humaine, de prouver l'origine divine de la religion chrétienne. L'homme, en effet, qu'il soit entraîné par les préjugés ou poussé par ses passions et sa volonté mauvaise, peut se refuser et résister non seulement à l'évidence des signes extérieurs, si claire soit-elle, mais aussi aux inspirations d'en haut que Dieu fait sentir en nos âmes.

Quiconque considère ceux qui se trouvent hors du berceau du Christ constatera facilement sur quelles voies se sont engagés un bon nombre de savants. Il y en a, en effet, qui, bien que le système de l'évolution dans le champ même des disciplines naturelles ne soit pas encore indiscutablement prouvé, l'admettent sans prudence ni discernement et prétendent qu'il concerne l'origine de toutes choses, ne craignant pas de se montrer favorables à l'hypothèse moniste et panthéiste d'un univers soumis à une évolution perpétuelle. Cette hypothèse, précisément, sert aux dirigeants communistes pour propager plus efficacement et mettre en avant leur matérialisme dialectique et faire disparaître des esprits toute notion de Dieu.

Les fausses affirmations d'un semblable évolutionnisme, selon lesquelles se trouve rejeté tout ce qui est absolu, certain, immuable, ont ouvert la voie à une nouvelle philosophie aberrante, qui, rivalisant avec l'idéalisme, l'immanentisme et le pragmatisme, a reçu le nom d'existentialisme, étant donné que, négligeant les essences immuables des êtres, elle s'intéresse seulement à l'existence de chaque chose.

A cela s'ajoute un faux historicisme qui, s'attachant aux seuls événements de la vie humaine, renverse les fondements de toute vérité et de toute loi absolue en ce qui concerne tant la philosophie que les dogmes chrétiens eux-mêmes.

Au milieu de cette confusion d'opinions, Nous éprouvons quelque soulagement à voir ceux qui, jadis, avaient été imbus des principes du rationalisme désirer revenir maintenant aux sources d'une vérité divinement révélée, reconnaître et proclamer que la parole de Dieu conservée dans la Sainte Écriture est le fondement des sciences sacrées. Mais il faut en même temps déplorer qu'un bon nombre de ceux-ci, dans la mesure où ils adhèrent plus fermement à la parole de Dieu, suppriment la raison humaine, et plus volontiers ils exaltent l'autorité de la Révélation divine, plus vivement ils méprisent le Magistère de l'Église institué par le Christ Notre-Seigneur pour conserver les vérités divinement révélées et les interpréter. Ce qui non seulement contredit ouvertement la Sainte Écriture, mais est également démontré faux par l'expérience. Souvent, en effet, ceux mêmes qui sont séparés de l'Église se plaignent ouvertement de leurs dissentiments en matière dogmatique et avouent malgré eux la nécessité d'un Magistère vivant.

Iamvero theologis ac philosophis catholicis, quibus grave incumbit munus divinam humanamque veritatem tuendi animisque inserendi hominum, has opinationes plus minusve e recto itinere aberrantes neque ignorare neque negligere licet. Quin immo ipsi easdem opinationes perspectas habeant oportet, tum quia morbi non apte curantur nisi rite praecogniti fuerint, tum quia nonnumquam in falsis ipsis commentis aliquid veritatis latet, tum denique quia eadem animum provocant ad quasdam veritates, sive philosophicas sive theologicas, sollertius perscrutandas ac perpendendas.

Quodsi philosophi ac theologi nostri ex hisce doctrinis, caute perspectis, tantummodo huiusmodi fructum colligere eniterentur, nulla adesset ratio cur Ecclesiae Magisterium interloqueretur. Attamen, quamvis Nobis compertum sit catholicos doctores ab illis erroribus generatim cavere, constat tamen non deesse hodie, quemadmodum apostolicis temporibus, qui rebus novis plus aequo studentes, ac vel etiam metuentes ne earum rerum, quas progredientis aetatis scientia invexerit, ignari habeantur, sacri Magisterii moderationi se subducere contendant ideoque in eo versentur periculo ne sensim sine sensu ab ipsa veritate divinitus revelata discedant aliosque secum in errorem inducant.

Immo et aliud observatur periculum idque eo gravius, quo virtutis est specie magis obiectum. Plures enim sunt, qui humani generis discordiam ac mentium confusionem deplorantes, imprudenti animorum studio permoti, impetu quodam moventur atque impenso desiderio flagrant infringendi saepta, quibus probi honestique viri invicem disiunguntur, « irenismum » talem amplectentes ut, quaestionibus missis quae homines separant, non modo respiciant ad irruentem atheismum communibus viribus propulsandum, sed etiam ad opposita in rebus quoque dogmaticis reconcilianda. Et quemadmodum olim fuerunt, qui rogarent num translaticia Ecclesiae apologetica ratio obstaculum constitueret potius quam auxilium ad animos Christo lucrandos, ita hodie non desunt qui eo usque procedere audeant ut serio quaestionem moveant num theologia eiusque methodus, quales in scholis ecclesiastica approbante auctoritate vigent, non modo perficiendae, verum etiam omnino reformandae sint, ut regnum Christi quocumque terrarum, inter homines cuiusvis culturae vel cuiusvis opinionis religiosae efficacius propagetur.

## I. L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN FACE DES ERREURS MODERNES

1. *Le rôle des théologiens et des philosophes*

Les théologiens et les philosophes catholiques, qui ont la lourde charge de défendre la vérité humaine et divine et de la faire pénétrer dans les esprits humains, ne peuvent ni ignorer ni négliger ces systèmes qui s'écartent plus ou moins de la voie droite. Bien plus, ils doivent les bien connaître, d'abord parce que les maux ne se soignent bien que s'ils sont préalablement bien connus, ensuite parce qu'il se cache parfois dans les affirmations fausses elles-mêmes un élément de vérité, enfin parce que ces mêmes affirmations invitent l'esprit à scruter et à considérer plus soigneusement certaines vérités philosophiques ou théologiques.

Si nos philosophes et nos théologiens, de l'examen prudent de ces doctrines s'efforçaient seulement de tirer un tel fruit, il n'y aurait aucune raison pour que le Magistère de l'Église intervînt. Toutefois, quoique Nous sachions bien que les docteurs catholiques se gardent généralement de ces erreurs, il est certain cependant qu'il y a aujourd'hui, comme aux temps apostoliques, des hommes qui, s'attachant plus qu'il ne faut aux nouveautés, ou même qui, craignant de passer pour ignorer les découvertes faites par la science en cette époque de progrès, s'efforcent de se soustraire à la direction du Magistère et se trouvent, à cause de cela, en danger de s'éloigner insensiblement des vérités révélées et d'entraîner dans l'erreur les autres aussi.

Il se présente encore un autre danger, d'autant plus grave qu'il se cache davantage sous l'apparence de la vertu. Beaucoup, déplorant la discorde et la confusion qui règnent dans les esprits, mus par un zèle des âmes imprudent, éprouvent dans leur ardeur un vif désir de rompre les barrières qui divisent d'honnêtes gens; ils adoptent, en conséquence, un tel « irénisme » que, laissant de côté les questions qui divisent les hommes, ils envisagent non seulement de combattre d'un commun accord l'athéisme envahissant, mais même de réconcilier les dogmes, fussent-ils opposés. Et de même qu'il y eut autrefois des gens pour demander si l'apologétique traditionnelle de l'Église ne constituait pas plutôt un obstacle qu'une aide pour gagner les âmes au Christ, il n'en manque pas non plus aujourd'hui pour aller jusqu'à demander sérieusement si la théologie et la méthode qu'elle emploie, telles qu'elles se pratiquent dans les classes avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, ne doivent pas être non seulement perfectionnées, mais encore complètement réformées pour que le règne du Christ soit plus efficacement propagé dans le monde entier parmi les hommes de quelque culture ou de quelque opinion religieuse que ce soit.

S'ils n'avaient d'autre prétention que d'adapter davantage par l'introduction d'une nouvelle méthode l'enseignement ecclésiastique et sa méthode aux conditions et aux besoins actuels, il n'y aurait presque aucune raison d'inquiétude; mais enflammés d'un « irénisme » imprudent,



Quodsi iidem ad nihil aliud intenderent quam ad disciplinam ecclesiasticam eiusque methodum hodiernis condicionibus ac necessitatibus, nova quadam inducta ratione, aptius accommodandas, nulla fere esset causa timendi; at vero imprudenti aestuantes « irenismo », nonnulli veluti obices ad fraternam unitatem restaurandam ea putare videntur, quae ipsis legibus ac principiis a Christo datis innituntur itemque institutis ab eo conditis, vel quae munimina ac fulcimina exstant integritatis fidei, quibus collapsis, omnia uniuntur quidem, sed solummodo in ruinam.

Novae huiusmodi opiniones, sive improbando novitatis desiderio, sive laudabili causa moveantur, non semper eodem gradu, eadem claritate iisdemque terminis proponuntur, nec semper unanimo auctorum consensu; quae enim hodie a quibusdam, cautelis nonnullis ac distinctionibus adhibitis, magis tecte docentur, cras ab aliis audacioribus palam atque immoderate proponuntur, non sine multorum offensione, praesertim iunioris cleri, nec sine ecclesiasticae auctoritatis detrimento. Quodsi cautius agi solet in libris publice editis, iam liberius disseritur in libellis privatim communicatis et in acroasibus coetibusque. Nec tantum inter sodales utriusque cleri et in sacris seminariis institutisque religiosis tales opiniones divulgantur, sed etiam inter laicos, inter eos praesertim, qui iuventuti instituendae operam navant.

Quod autem ad theologiam spectat, quorundam consilium est dogmatum significationem quam maxime extenuare; ipsumque dogma a loquendi ratione in Ecclesia iamdiu recepta et a philosophicis notionibus penes catholicos doctores vigentibus liberare, ut in catholica exponenda doctrina ad Sacrae Scripturae sanctorumque Patrum dicendi modum redeatur. Spem ipsi fovant fore ut dogma elementis denudatum, quae extrinsecus a divina revelatione esse dicunt, fructuose comparetur cum eorum opinionibus dogmaticis, qui ab Ecclesiae unitate seiuncti sint, utque hac via pedetemptim perveniatur ad assimilanda sibi invicem dogma catholicum et placita dissidentium.

Accedit quod, catholica doctrina ad hanc redacta condicionem, viam sterni autumant, qua, hodiernis necessitatibus satisfaciendo, hodiernae etiam philosophiae notionibus dogma exprimi possit, sive « immanentismi » sive « idealismi » sive « existencialismi » aliusve systematis. Quod idcirco etiam fieri posse ac debere audaciores quidam affirmant, quia fidei mysteria numquam notionibus adaequate veris significari posse contendunt, sed tantum notionibus « approximativis », ut aiunt, ac semper mutabilibus, quibus veritas aliquatenus quidem indicetur, sed necessario quoque deformetur. Quapropter non absurdum esse putant, sed necesse omnino esse ut theologia pro variis philosophiis, quibus decursu temporum tamquam suis utitur instrumentis, novas antiquis substituat notiones, ita ut diversis quidem modis, ac vel etiam aliqua ratione oppositis, idem tamen, ut aiunt, valentibus, easdem divinas veritates humanitus reddat.

certains semblent considérer comme des obstacles à la restauration de l'unité fraternelle ce qui en fait est fondé sur les lois mêmes et les principes posés par le Christ et sur les institutions établies par lui, ou bien constitue la défense et le soutien de l'intégrité de la foi et ne saurait, en disparaissant, qu'assurer l'union dans la ruine.

Ces opinions nouvelles, qu'elles procèdent d'un désir blâmable de nouveauté ou d'un motif louable, ne sont pas toujours proposées au même degré, avec la même clarté et dans les mêmes termes, ni ne rencontrent toujours l'accord unanime de leurs divers auteurs; ce que certains enseignent aujourd'hui de façon couverte avec des précautions et des distinctions, sera proposé demain par d'autres plus audacieux de manière claire et sans restriction, non sans faire tort à beaucoup, spécialement au jeune clergé, et non sans dommage pour l'autorité ecclésiastique. Si on parle prudemment dans les livres imprimés, on s'exprime plus librement dans les écrits communiqués privément, dans les cours et les réunions. Et ces opinions ne sont pas divulguées seulement parmi le clergé séculier et régulier, dans les Séminaires et les Instituts religieux, mais aussi parmi les laïques, parmi ceux spécialement qui sont consacrés à l'enseignement.

## *2. Le danger du relativisme dogmatique*

En ce qui regarde la théologie, certains entendent réduire le plus possible la signification des dogmes, libérer le dogme lui-même de la manière de s'exprimer en usage dans l'Église depuis longtemps et des concepts philosophiques en vigueur chez les Docteurs catholiques, pour retourner dans l'exposition de la doctrine catholique aux expressions employées par la Sainte Écriture et par les Pères. Ils espèrent ainsi que le dogme, dépouillé des éléments qu'ils appellent extrinsèques à la Révélation, puisse être avec fruit comparé aux opinions dogmatiques de ceux qui sont séparés de l'unité de l'Église, ce qui permettrait d'arriver petit à petit à l'assimilation du dogme catholique et des idées des dissidents. En outre, la doctrine catholique, une fois ainsi réduite, ils pensent de cette manière donner le moyen de satisfaire aux besoins actuels en exprimant le dogme dans les notions de la philosophie actuelle, immanentisme, idéalisme, existentialisme ou autre. C'est pourquoi certains, plus audacieux, affirment que cela peut et même que cela doit se faire, car, prétendent-ils, jamais les mystères de la foi ne peuvent être exprimés en termes vrais, mais seulement en termes approximatifs, et toujours changeables, qui indiquent la vérité dans une certaine mesure, mais qui la déforment aussi nécessairement. C'est pourquoi ils ne jugent pas absurde, mais au contraire absolument nécessaire, que la théologie, selon les diverses philosophies dont au cours des temps elle se sert comme d'instruments, substitue de nouvelles notions aux anciennes, de telle sorte que sous des modes divers ou même dans une certaine mesure opposés, mais équivalents selon eux, elle exprime de manière humaine les mêmes vérités divines. Ils ajoutent que l'histoire des dogmes consiste à

Addunt etiam historiam dogmatum consistere in reddendis variis sibi que succedentibus formis, quas veritas revelata induerit, secundum diversas doctrinas et opinionationes quae saeculorum decursu ortae fuerint.

Patet autem ex iis, quae diximus, huiusmodi molimina non tantum ducere ad « relativismum » dogmaticum, quem vocant, sed illum iam reapse continere; cui quidem despectus doctrinae communiter traditae eorumque vocabulorum, quibus eadem significatur, satis superque favet. Nemo sane est qui non videat huiusmodi notionum vocabula cum in scholis tum ab ipsius Ecclesiae Magisterio adhibita, perfici et perpoliri posse; ac notum praeterea est Ecclesiam in iisdem vocibus adhibendis non semper constantem fuisse. Liquet etiam Ecclesiam non cuilibet systemati philosophico, brevi temporis spatio vigenti, devinciri posse: sed ea quae communi consensu a catholicis doctoribus composita per plura saecula fuere ad aliquam dogmatis intelligentiam attingendam, tam caduco fundamento procul dubio non nituntur. Nituntur enim principiis ac notionibus ex vera rerum creatarum cognitione deductis; in quibus quidem deducendis cognitionibus humanae menti veritas divinitus revelata, quasi stella, per Ecclesiam illuxit. Quare mirum non est aliquas huiusmodi notiones a Conciliis Oecumenicis non solum adhibitas, sed etiam sancitas esse, ita ut ab eis discedere nefas sit.

Quapropter negligere, vel reicere, vel suo valore privare tot ac tanta, quae pluries saeculari labore a viris non communis ingenii ac sanctitatis, invigilante sacro Magisterio, nec sine Sancti Spiritus lumine et ductu, ad accuratius in dies fidei veritates exprimendas mente concepta, expressa ac perpolita sunt, ut eorundem in locum coniecturales notiones sufficiantur ac quaedam fluxae ac vagae novae philosophiae dictiones, quae ut flos agri hodie sunt et cras decident, non modo summa est imprudentia, verum etiam ipsum dogma facit quasi arundinem vento agitatam. Despectus autem vocabulorum ac notionum quibus theologi scholastici uti solent, sponte ducit ad enervandam theologiam, ut aiunt speculativam, quam, cum ratione theologica innitatur, vera certitudine carere existimant.

Utique, proh dolor, rerum novarum studiosi a scholasticae theologiae contemptu ad neglegendum, ac vel etiam ad despiciendum facile transeunt ipsum Magisterium Ecclesiae, quod theologiam illam sua auctoritate tantopere comprobant. Hoc enim Magisterium ab ipsis tamquam progressionis sufflamen ac scientiae obex exhibetur; ab acatholicis vero quibusdam iam veluti iniustum frenum consideratur quo exultiores aliqui theologi a disciplina sua innovanda detineantur. Et quamquam hoc sacrum Magisterium, in rebus fidei et morum, cuilibet theologo proxima et universalis veritatis norma esse debet, utpote cui Christus

exprimer les différentes formes que la vérité révélée a revêtues successivement selon les diverses doctrines et systèmes qui virent le jour au cours des siècles.

Il est clair d'après ce que nous avons dit que ces tentatives non seulement conduisent au relativisme dogmatique, mais qu'elles le contiennent déjà en fait; le mépris de la doctrine communément enseignée et des termes dans lesquels elle est exprimée n'y prête déjà que trop. Il n'est personne qui ne voie que les expressions employées, soit dans les classes, soit par le Magistère de l'Église, pour exprimer ces notions peuvent être améliorées et perfectionnées; on sait d'ailleurs que l'Église n'a pas constamment employé les mêmes termes. Il est clair également que l'Église ne peut se lier à n'importe quel système philosophique, dont le règne dure peu de temps; mais les expressions qui, durant plusieurs siècles, furent établies du consentement commun des Docteurs catholiques pour arriver à quelque intelligence du dogme, ne reposent assurément pas sur un fondement si fragile. Elles reposent, en effet, sur des principes et des notions déduites de la véritable connaissance des choses créées; dans la déduction de ces connaissances, la vérité révélée a éclairé comme une étoile l'esprit humain, par le moyen de l'Église. C'est pourquoi il n'y a pas à s'étonner si certaines de ces notions non seulement ont été employées dans les Conciles œcuméniques, mais en ont reçu une telle sanction qu'il n'est pas permis de s'en éloigner.

Aussi est-il de la plus grande imprudence de négliger ou de rejeter ou de priver de leur valeur tant de notions importantes que des hommes d'un génie et d'une sainteté non communs, sous la vigilance du Magistère et non sans l'illumination et la conduite du Saint-Esprit, ont conçues, exprimées et précisées dans un travail plusieurs fois séculaire pour formuler toujours plus exactement les vérités de la foi, et de leur substituer des notions et des expressions flottantes et vagues d'une philosophie nouvelle, qui existent aujourd'hui et disparaîtront demain comme la fleur des champs; c'est faire du dogme lui-même comme un roseau agité par le vent. Le mépris des vocables et des notions dont se servent habituellement les théologiens scolastiques les conduit spontanément à énerver la théologie qu'ils appellent spéculative, laquelle, s'appuyant sur la raison théologique, manque, estiment-ils, de véritable certitude.

### 3. *Le rôle du Magistère de l'Église*

De fait, malheureusement, les amateurs de nouveauté passent facilement du mépris de la théologie scolastique au manque d'égards et même au mépris à l'égard du Magistère de l'Église, qui a si fortement appuyé de son autorité cette théologie. Le Magistère est présenté par eux comme un empêchement au progrès et un obstacle pour la science; des non-catholiques le considèrent comme un frein injuste qui empêche certains théologiens plus cultivés de renouveler leur science. Et bien que ce Magistère doive être pour tout théologien, en matière de foi et de mœurs, la règle prochaine et universelle de vérité — car le Christ Notre-Seigneur

Dominus totum depositum fidei — Sacras nempe Litteras ac divinam « traditionem » — et custodiendum et tuendum et interpretandum concedit, attamen officium, quo fideles tenentur illos quoque fugere errores, qui ad haeresim plus minusve accedant, ideoque « etiam constitutiones et decreta servare, quibus pravae huiusmodi opiniones a Sancta Sede proscriptae et prohibitae sunt »<sup>1</sup>, nonnunquam ita ignoratur ac si non habeatur. Quae in Romanorum Pontificum Encyclicis Litteris de indole et constitutione Ecclesiae exponuntur, a quibusdam consulto neglegi solent, ea quidem de causa ut praevaleat notio quaedam vaga, quam ex antiquis Patribus, praesertim graecis, haustam esse profitentur. Pontifices enim, ut ipsi dicitant, de his quae inter theologos disputantur iudicare nolunt, itaque ad pristinos fontes redeundum est et ex antiquorum scriptis recentiora Magisterii constitutiones ac decreta explicanda sunt.

Quae etsi fortasse scite dicta videntur, attamen fallacia non carent. Verum namque est generatim Pontifices theologis libertatem concedere in iis quae inter melioris notae doctores vario sensu disputantur; at historia docet, plura quae prius liberae disceptationi subiecta fuerint, postea nullam iam disceptationem pati posse.

Neque putandum est, ea quae in Encyclicis Litteris proponuntur, assensum per se non postulare, cum in iis Pontifices supremam sui Magisterii potestatem non exercent. Magisterio enim ordinario haec docentur, de quo illud etiam valet: « Qui vos audit, me audit »<sup>2</sup>; ac plerumque quae in Encyclicis Litteris proponuntur et inculcantur, iam aliunde ad doctrinam catholicam pertinent. Quodsi Summi Pontifices in actis suis de re hactenus controversa data opera sententiam ferunt, omnibus patet rem illam, secundum mentem ac voluntatem eorundem Pontificum, quaestionem liberae inter theologos disceptationis iam haberi non posse.

Verum quoque est, theologis semper redeundum esse ad divinae revelationis fontes: eorum enim est indicare qua ratione ea quae a vivo Magisterio docentur, in Sacris Litteris et in divina « traditione », « sive explicite, sive implicite inveniuntur »<sup>3</sup>. Accedit quod uterque doctrinae divinitus revelatae fons tot tantosque continet thesauros veritatis, ut numquam reapse exhauriatur. Quapropter sacrorum fontium studio sacrae disciplinae semper iuvenescunt; dum contra speculatio, quae ulteriorem sacri depositi inquisitionem neglegit, ut experiundo novimus, sterilis evadit. Sed hac de causa theologia etiam positiva, quam dicunt, scientiae dumtaxat historicae aequari nequit. Una enim cum sacris eiusmodi fontibus Deus Ecclesiae suae Magisterium vivum dedit, ad ea quoque illustranda et enucleanda, quae in fidei deposito nonnisi obscure ac velut implicite continentur. Quod quidem depositum nec singulis christifidelibus nec ipsis theologis divinus Redemptor concedit authentice

1. *C. I. C.*, can. 1324; cfr. *Conc. Vat.*, D. B., 1820, *Const. De Fide cath.*, cap. 4, *De fide et ratione*, post canones.

2. *Luc.*, x, 16.

3. *Prus IX*, *Inter gravissimas*, 28 oct. 1870, *Acta*, Vol. I, p. 260.

lui a confié tout le dépôt de la foi, Écriture Sainte et Tradition, à garder, à défendre et à interpréter,— toutefois le devoir qu'ont les fidèles d'éviter aussi les erreurs qui voisinent plus ou moins avec l'hérésie, et par conséquent d'« observer même les constitutions et décrets par lesquels le Saint-Siège proscrit et prohibe de telles opinions mauvaises »<sup>1</sup>, est parfois aussi ignoré d'eux que s'il n'existait pas. Ce qui est exposé dans les Encycliques des Souverains Pontifes sur le caractère et la constitution de l'Église est par certains délibérément et habituellement négligé dans le but de faire prévaloir un concept vague qu'ils disent pris aux anciens Pères, spécialement aux Grecs. Les Papes, en effet, disent-ils, n'entendent pas se prononcer sur les questions qui sont matière à discussion entre les théologiens; c'est pourquoi il faut retourner aux sources et expliquer par les écrits des anciens les constitutions et décrets récents du Magistère.

C'est peut-être bien dit, mais ce n'est pas exempt d'erreur. De fait, il est vrai que les Papes laissent généralement aux théologiens la liberté sur les questions disputées entre les docteurs les plus renommés, mais l'histoire enseigne que bien des choses qui furent d'abord laissées à la libre discussion ne peuvent plus désormais supporter aucune discussion.

Il ne faut pas estimer non plus que ce qui est proposé dans les Encycliques ne demande pas de soi l'assentiment puisque les Papes n'y exercent pas le pouvoir suprême de leur Magistère. A ce qui est enseigné par le ministère ordinaire, s'applique aussi la parole: « Qui vous écoute, m'écoute »<sup>2</sup>; et la plupart du temps ce qui est exposé dans les Encycliques appartient déjà d'autre part à la doctrine catholique. Si les Papes portent expressément dans leurs actes un jugement sur une matière qui était jusque-là controversée, tout le monde comprend que cette matière dans la pensée et la volonté des Souverains Pontifes n'est plus désormais à considérer comme question libre entre les théologiens. Il est vrai aussi que les théologiens doivent sans cesse revenir aux sources de la Révélation divine; c'est leur rôle d'indiquer de quelle manière les vérités enseignées par le Magistère vivant se trouvent « explicitement ou implicitement dans les Écritures et la Tradition »<sup>3</sup>. En outre, l'une et l'autre sources de la doctrine divinement révélée contiennent des trésors de vérité si nombreux et si grands qu'on ne les épuiserait jamais. C'est pourquoi, par l'étude des sources, les sciences sacrées rajeunissent sans cesse, tandis que la spéculation qui néglige de pousser au delà l'étude du dépôt révélé, l'expérience nous l'a appris, devient stérile. Pour ce motif, la théologie positive elle-même ne peut être ramenée au rang d'une science simplement historique. Dieu, en effet, a donné à son Église, avec ces sources que nous avons dites, un Magistère vivant pour éclairer et dégager ce qui n'était contenu dans le dépôt de la foi que d'une manière obscure et pour ainsi dire implicite. Ce dépôt, ce n'est pas à chacun des fidèles, ni même aux théologiens eux-mêmes que Notre Divin Rédempteur en

1. C. I. C., can. 1324; cf. Conc. Vat., D. B., 1820, Const. *De Fide cath.*, cap. 4, *De fide et ratione*, post canones.

2. LUC, x, 16.

3. PIUS IX, *Inter gravissimas*, 28 oct. 1870, *Acta*, Vol. I, p. 260.

interpretandum, sed soli Ecclesiae Magisterio. Si autem hoc suum munus Ecclesia exercet, sicut saeculorum decursu saepenumero factum est, sive ordinario sive extraordinario eiusdem muneris exercitio, patet omnino falsam esse methodum, qua ex obscuris clara explicantur, quin immo contrarium omnes sequi ordinem necesse esse. Quare Decessor Noster imm. mem. Pius IX, docens nobilissimum theologiae munus illud esse, quod ostendat quomodo ab Ecclesia definita doctrina contineatur in fontibus, non absque gravi causa illa addidit verba: « eo ipso sensu, quo ab Ecclesia definita est ».

Ut autem ad novas, quas supra attigimus, opinationes redeamus, plura etiam a nonnullis proponuntur vel mentibus instillantur in detrimentum divinae auctoritatis Sacrae Scripturae. Etenim sensum definitionis Concilii Vaticani de Deo Sacrae Scripturae auctore audacter quidam pervertunt; atque sententiam, iam pluries reprobata, renovant, secundum quam Sacrarum Litterarum immunitas errorum ad ea solummodo, quae de Deo ac de rebus moralibus et religiosis traduntur, pertineat. Immo perperam loquuntur de sensu humano Sacrorum Librorum sub quo sensus eorum divinus lateat, quem solum infallibilem declarant. In Sacra Scriptura interpretanda nullam haberi volunt rationem analogiae fidei ac « traditionis », Ecclesiae; ita ut Sanctorum Patrum et sacri Magisterii doctrina quasi ad trutinam Sacrae Scripturae, ratione mere humana ab exegetis explicatae, sit revocanda, potius quam eadem Sacra Scriptura exponenda sit ad mentem Ecclesiae, quae a Christo Domino totius depositi veritatis divinitus revelatae custos ac interpres constituta est.

Ac praeterea sensus litteralis Sacrae Scripturae eiusque expositio a tot tantisque exegetis, vigilante Ecclesia, elaborata, ex commenticiis eorum placitis, novae cedere debent exegetis, quam symbolicam ac spirituales appellat; et qua Sacra Biblia Veteris Testamenti, quae hodie in Ecclesia tamquam fons clausus lateant, tandem aliquando omnibus aperiantur. Hac ratione asseverant difficultates omnes evanescere, quibus ii tantummodo praepediantur, qui sensui litterali Scripturarum adhaereant.

Quae quidem omnia quam aliena sint a principiis ac normis hermeneuticis a Decessoribus Nostris fel. rec. Leone XIII in Encyclicis Litteris *Providentissimus*, et a Benedicto XV in Enc. Litt. *Spiritus Paraclitus*, itemque a Nobis ipsis in Enc. Litt. *Divino afflante Spiritu* rite statutis nemo est qui non videat.

Ac mirum non est huiusmodi novitates, ad omnes fere theologiae partes quod attinet, iam venenosos peperisse fructus. In dubium revo-

a confié l'interprétation authentique, mais au seul Magistère de l'Église. Or, si l'Église exerce ce rôle, comme il lui est souvent arrivé au cours des siècles, par la voie ordinaire ou extraordinaire, il est trop évident que c'est une méthode fautive d'expliquer le clair par l'obscur; bien plus, c'est l'ordre contraire qui s'impose à tous.

Aussi Pie IX, Notre Prédécesseur d'immortelle mémoire, lorsqu'il enseigna que le rôle très noble de la théologie est de montrer comment la doctrine définie par l'Église est contenue en ces sources, ajouta, non sans grave raison, ces paroles: « dans le sens même où l'Église l'a définie ».

#### 4. L'autorité de la Sainte Écriture

Pour en revenir, donc, aux opinions nouvelles, que nous avons mentionnées plus haut, certains proposent encore ou suggèrent diverses opinions qui entament l'autorité divine de la Sainte Écriture. Certains, en effet, osent fausser le sens de la définition du Concile du Vatican qui proclame Dieu auteur des Écritures, reprenant ainsi une opinion bien des fois condamnée, selon laquelle l'inerrance de l'Écriture ne s'étendrait qu'à ce qui concerne Dieu, les choses morales et religieuses. Bien plus, ils parlent à tort du sens humain des Livres Sacrés, sous lequel se cacherait le sens divin, seul infaillible, disent-ils. Dans l'interprétation de l'Écriture, ils ne veulent aucunement qu'on tienne compte de l'analogie de la foi et de la tradition de l'Église; en sorte, qu'il faudrait ramener l'enseignement des Saints Pères et du Magistère au sens de l'Écriture interprétée d'une manière purement humaine par les exégètes, plutôt que d'expliquer la Sainte Écriture selon l'esprit de l'Église, que le Christ Notre-Seigneur a établie gardienne et interprète de l'entier dépôt de la vérité divinement révélée.

En outre, le sens littéral de l'Écriture et l'exposé qu'en ont élaboré, sous la vigilance de l'Église, tant et de si grands exégètes, doivent céder, selon les décrets fallacieux de ces maîtres, devant l'exégèse nouvelle, qu'ils appellent symbolique et spirituelle. C'est par elle que les Livres de l'Ancien Testament, qui demeureraient aujourd'hui dans l'Église comme dans une fontaine scellée, seraient enfin de nouveau intelligibles à tous. Par cette voie, assurent-ils, s'évanouissent toutes les difficultés qui n'entravent que ceux qui restent attachés au sens littéral des Écritures.

Tout le monde voit combien toutes ces doctrines s'écartent des principes et des normes d'herméneutique qui furent justement fixées par Nos Prédécesseurs d'heureuse mémoire, Léon XIII, en l'Encyclique *Providentissimus*, et Benoît XV en l'Encyclique *Spiritus Paraclitus*, ainsi que par Nous-mêmes en Notre Encyclique *Divino Afflante Spiritu*.

## II. LA PÉNÉTRATION DES ERREURS MODERNES

### 1. Sur le plan théologique

Il n'est pas étonnant que ces nouveautés aient déjà produit des fruits empoisonnés dans toutes les parties de la théologie. On met en doute



catur humanam rationem, absque divinae « revelationis » divinaeque gratiae auxilio, argumentis ex creatis rebus deductis demonstrare posse Deum personalem existere; negatur mundum initium habuisse, atque contenditur creationem mundi necessariam esse, cum ex necessaria liberalitate divini amoris procedat; aeterna et infallibilis liberarum actionum hominum praesentia Deo item denegatur; quae quidem Vaticani Concilii declarationibus adversantur<sup>1</sup>.

Quaestio etiam a nonnullis agitur num Angeli creaturae personales sint; numque materia a spiritu essentialiter differat. Alii veram « gratuitatem » ordinis supernaturalis corrumpunt, cum autem Deum entia intellectu praedita condere non posse, quin eadem ad beatificam visionem ordinet et vocet. Nec satis; nam peccati originalis notio, definitionibus tridentinis posthabitis, pervertitur, unaque simul peccati in universum, prout est Dei offensa, itemque satisfactionis a Christo pro nobis exhibitae. Nec desunt qui contendat transubstantiationis doctrinam, utpote antiquata notione philosophica substantiae innixam, ita emendandam esse ut realis Christi praesentia in Ss. Eucharistia ad quemdem symbolismum reducatur, quatenus consecratae species, nonnisi signa efficacia sint spiritualis praesentiae Christi eiusque intimae coniunctionis cum fidelibus membris in Corpore Mystico.

Quidam censent se non devinciri doctrina paucis ante annis in Encyclicis Nostris Litteris exposita, ac fontibus « revelationis » innixa, quae quidem docet corpus Christi mysticum et Ecclesiam Catholicam Romanam unum idemque esse<sup>2</sup>. Aliqui necessitatem pertinendi ad veram Ecclesiam, ut sempiterna attingatur salus, ad vanam formulam reducunt. Alii denique rationali indoli « credibilitatis » fidei christianae iniuriam inferunt.

Haec et alia id genus iam serpere constat inter nonnullos filios Nostros, quos incautum animarum studium vel falsi nominis scientia decipiunt, quibusque maerenti animo et notissimas veritates repetere cogimur et manifestos errores errorisque pericula non sine anxitudine indicare.

In comperto est quanti Ecclesia humanam rationem faciat, quod pertinet ad existentiam unius Dei personalis certo demonstrandam, itemque ad ipsius christianae fidei fundamenta signis divinis invicte comprobanda; parique modo ad legem, quam Creator animis hominum indidit, rite exprimentam; ac denique ad aliquam mysteriorum intelligentiam assequendam eamque fructuosissimam<sup>3</sup>. Hoc tamen munus ratio tum solum apte ac tuto absolvere poterit, cum debito modo exulta

1. Cfr. Conc. Vat., Const. *De Fide cath.*, cap.1, *De Deo rerum omnium creatore*.

2. Cfr. Litt. Enc. *Mystici Corporis Christi*, A. A. S., Vol. XXXV, p.193sq.

3. Cfr. Conc. Vat., D. B., 1796.

la puissance de la raison à démontrer, par des arguments tirés des créatures, sans l'aide de la Révélation, l'existence d'un Dieu personnel; on nie que le monde ait commencé, et on prétend que la création du monde était nécessaire, puisqu'elle procéderait de la nécessaire libéralité de l'amour divin; on refuse à Dieu la prescience éternelle et infaillible des actions libres des hommes; toutes doctrines, qui s'opposent aux déclarations du Concile du Vatican<sup>1</sup>.

Quelques-uns même se demandent si les anges sont des créatures personnelles, si la matière diffère essentiellement de l'esprit. D'autres déforment la vraie notion de la gratuité de l'ordre surnaturel, quand ils prétendent que Dieu ne peut créer des êtres doués d'intelligence, sans les ordonner et les appeler à la vision béatifique. Ce n'est pas assez; écartant les définitions du Concile de Trente, on fausse la notion du péché originel et en même temps celle du péché en général, en tant qu'il est offense de Dieu, celle aussi de la satisfaction que le Christ a présentée pour nous. Il s'en trouve pour soutenir que la doctrine de la transsubstantiation, fondée, disent-ils, sur une notion philosophique vieillie de la substance, doit être corrigée, de telle sorte que la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie se réduise à une sorte de symbolisme, en ce sens que les espèces consacrées ne seraient que les signes efficaces de la présence spirituelle du Christ et de son intime union en son Corps mystique avec les membres fidèles.

Certains sont d'avis qu'ils ne sont point liés par la doctrine que Nous exposons, il y a peu d'années, en Notre Encyclique et qui s'appuie sur les sources de la Révélation, à savoir que le Corps mystique du Christ et l'Église catholique romaine sont une seule et même chose<sup>2</sup>. Quelques-uns réduisent à une vaine formule la nécessité d'appartenir à l'Église pour arriver au salut éternel. D'autres, enfin, n'admettent pas le caractère rationnel des signes de crédibilité de la foi catholique.

Ces doctrines, et d'autres du même genre, il est manifeste qu'elles se glissent déjà chez plusieurs de Nos fils, entraînés dans l'erreur par un zèle des âmes inconsidéré ou une science fausse. Il Nous faut donc avec tristesse leur répéter des vérités très connues et leur indiquer, non sans douleur, des erreurs manifestes et les dangers d'erreur auxquels ils sont exposés.

## 2. Sur le plan philosophique

On sait l'importance que l'Église attache au pouvoir qu'a la raison humaine de démontrer, avec certitude, l'existence d'un Dieu personnel, de prouver victorieusement à partir de signes divins les fondements de la foi chrétienne, d'exprimer justement la loi inscrite par le Créateur dans le cœur des hommes, enfin, d'atteindre à une certaine connaissance des mystères, véritable et très fructueuse<sup>3</sup>. La raison, toutefois, n'arrivera à s'exercer ainsi, avec justesse et sûreté, que si elle a été formée comme il

1. Cf. Conc. Vat. Const. *De Fide cath.*, cap.1, *De Deo rerum omnium creatore*.

2. Cf. Litt. Enc. *Mystici Corporis Christi*, A. A. S., Vol. XXXV, p.193sq.

3. Cf. Conc. Vat., D. B., 1796.

fuerit; nempe cum fuerit sana illa philosophia imbuta, quae veluti patrimonium iamdudum exstat a superioribus christianis aetatibus traditum, atque adeo altioris etiam ordinis auctoritatem habet, quia ipsum Magisterium Ecclesiae, eius principia ac praecipua asserta, a viris magni ingenii paulatim patefacta ac definita, ad ipsius divinae « revelationis » trutinam vocavit. Quae quidem philosophia in Ecclesia agnita ac recepta, et verum sincerumque cognitionis humanae valorem tuetur, et metaphysica inconcussa principia — rationis nempe sufficientis, causalitatis, et finalitatis — ac demum certae et immutabilis veritatis assecutionem.

In hac philosophia plura sane exponuntur, quibus res fidei et morum neque directe nec indirecte attinguntur, quaeque propterea Ecclesia liberae peritorum disceptationi permittit; at quoad alia plura, praesertim quoad principia assertaque praecipua, quae supra memoravimus, eadem libertas non viget. Etiam in huiusmodi essentialibus quaestionibus, philosophiam quidem aptiore ac ditiove veste induere licet, efficacioribus dictionibus communire, quibusdam scholarum adminiculis minus aptis exuere, sanis quoque quibusdam elementis progredientis humanae lucubrationis caute locupletare; numquam tamen eam subvertere fas est, vel falsis principiis contaminare, vel quasi magnum quidem, sed obsoletum existimare monumentum. Non enim veritas omnisque eius philosophica declaratio in dies mutari possunt, cum potissimum agatur de principiis humanae menti per se notis, vel de sententiis illis, quae tum saeculorum sapientia, tum etiam divinae « revelationis » consensu ac fulcimine innituntur. Quidquid veri mens humana, sincere quaerens, invenire poterit, iam acquisitae veritati profecto adversari nequit; siquidem Deus, summa Veritas, humanum intellectum condidit atque regit, non ut rite acquisitis cotidie nova opponat, sed ut, remotis erroribus qui forte irrepserint, verum vero superstruat eodem ordine ac compagine quibus ipsa rerum natura, ex qua verum hauritur, constituta cernitur. Quapropter christianus, sive philosophus, sive theologus, non festinanter ac leviter amplectatur quidquid novi in dies excogitatum fuerit, sed summa sedulitate id perpendat ac iusta in trutina ponat, ne adeptam veritatem amittat, vel corrumpat, gravi profecto cum ipsius fidei discrimine ac detrimento.

Quae si bene perspecta fuerint, facile patebit cur Ecclesia exigat ut futuri sacerdotes philosophicis disciplinis instruantur « ad Angelici Doctoris rationem, doctrinam et principia »<sup>1</sup>, quandoquidem plurimum

1. C. I. C., can. 1366, 2.

convient; c'est-à-dire si elle a été pénétrée de cette philosophie saine que nous avons reçue des siècles chrétiens qui nous ont précédés comme un patrimoine, depuis longtemps constitué, arrivé précisément à ce degré supérieur d'autorité, parce que le Magistère même de l'Église a soumis aux normes de la Révélation divine elle-même ses principes et ses principales assertions, que de grands esprits avaient peu à peu découverts et définis. Cette philosophie reçue et communément admise dans l'Église défend l'authentique et exacte valeur de la connaissance humaine, les principes inébranlables de la métaphysique — principes de raison suffisante, de causalité et de finalité, — enfin la capacité d'arriver à une vérité certaine et immuable.

Il faut respecter les acquisitions définitives de la philosophie.

Cette philosophie présente de nombreux points qui ne touchent, ni directement ni indirectement, aux questions de foi et de morale et que l'Église, pour ce motif, abandonne à la libre discussion des esprits compétents. En d'autres domaines, au contraire, ceux surtout qui concernent les principes et les énoncés essentiels que Nous avons rappelés, la même liberté n'existe pas. Même en ces questions essentielles, il est permis de donner à la philosophie un vêtement plus juste et plus riche, de la défendre par des exposés plus efficaces, de la dégager de certaines présentations scolaires moins adaptées, de l'enrichir prudemment de certains apports de la pensée humaine; mais il n'est jamais permis de la renverser, de la contaminer par de faux principes ou de l'estimer un monument imposant, certes, mais d'un autre âge. C'est que la vérité et toute la présentation philosophique qu'on en fait ne peuvent changer d'un jour à l'autre, surtout quand il s'agit des principes qui sont connus par eux-mêmes à l'esprit humain, ou de ces assertions qui s'appuient sur la sagesse des siècles et leur accord avec la Révélation. Tout ce que la raison humaine, en ses recherches sincères, pourra découvrir de vérité, ne peut sûrement pas s'opposer aux vérités acquises. Car Dieu, Souveraine Vérité, a établi l'intelligence, et il la dirige non pas en lui faisant opposer chaque jour des nouveautés aux vérités justement acquises, mais en lui donnant d'écarter les erreurs qui, par hasard, se seraient glissées, pour ajouter le vrai au vrai, dans le même ordre et selon l'harmonie qui se révèle dans la constitution même des choses d'où nous tirons le vrai. Que le chrétien, philosophe ou théologien, n'embrace donc pas avec précipitation et légèreté toutes les nouveautés du jour, mais qu'avec grand soin, il pèse ces pensées, les mette en une juste balance, crainte de perdre la vérité qu'il possède ou de la contaminer, avec de grands dommages et de grands risques, pour la foi elle-même.

Il faut respecter la méthode et la doctrine de saint Thomas.

Si on a bien saisi ces points de vue, on apercevra sans peine pourquoi l'Église exige que ses futurs prêtres soient formés aux disciplines philosophiques « selon la méthode, la doctrine et les principes du Docteur

saeculorum experientia probe noscit Aquinatis methodum ac rationem sive in tironibus erudiendis, sive in absconditis veritatibus pervestigandis, singulari praestantia eminere; ipsius autem doctrinam cum divina « revelatione » quasi quodam concentu consonare, atque ad fidei fundamenta in tuto collocanda efficacissimam esse, necnon ad sani progressionis fructus utiliter et secure colligendos<sup>1</sup>.

Hac de causa quam maxime deplorandum est, philosophiam in Ecclesia receptam ac agnitam hodie a nonnullis despectui haberi, ita ut antiquata quoad formam, rationalistica, ut aiunt, quoad cogitandi processum, impudenter renuntietur. Dictitant enim hanc nostram philosophiam perperam opinionem tueri metaphysicam absolute veram existere posse; dum contra asseverant res, praesertim transcendentis, non aptius exprimi posse, quam disparatis doctrinis, quae sese mutuo compleant, quamvis sibi invicem quodammodo opponantur. Quare philosophiam nostris traditam scholis, cum sua lucida quaestionum descriptione ac solutione, cum accurata sua notionum determinatione clarisque distinctionibus, utilem quidem esse posse concedunt ad propaedeusim scholasticae theologiae, mentibus hominum medii aevi egregie accommodatam; non tamen praebere philosophandi rationem, quae hodiernae nostrae culturae ac necessitatibus respondeat. Opponunt deinde philosophiam perennem non nisi philosophiam immutabilium essentialium esse, dum hodierna mens ad « existentiam » singulorum spectet necesse est et ad vitam semper fluentem. Dum vero hanc philosophiam despiciunt, alias extollunt sive antiquas, sive recentes, sive Orientis, sive Occidentis populorum, ita ut in animos insinuare videantur quamlibet philosophiam vel opinionem, quibusdam additis, si opus fuerit, correctionibus vel complementis, cum dogmate catholico componi posse; quod quidem falsum omnino esse, cum praesertim de commentis illis agatur, quae vel « immanentismum » vocant, vel « idealismum », vel « materialismum » sive historicum, sive dialecticum, ac vel etiam « existentialismum » sive atheismum profitentem, sive saltem valori ratiocinii metaphysici adversantem, catholicus nemo in dubium revocare potest.

Ac denique philosophiae nostris traditae scholis hoc vitio vertunt, eam nempe in cognitionis processu ad intellectum unice respicere, neglecto munere voluntatis et affectuum animi. Quod quidem verum non est. Numquam enim christiana philosophia utilitatem negavit et efficacitatem bonarum totius animi dispositionum ad res religiosas ac morales plene cognoscendas et amplectendas; immo semper docuit huiusmodi dispositionum defectum causam esse posse cur intellectus, cupiditatibus ac

1. A. A. S., Vol. XXXVIII, 1946, p.387.

Angélique »<sup>1</sup>. C'est que l'expérience de plusieurs siècles lui a parfaitement appris que la méthode de l'Aquinate, qu'il s'agisse de former de jeunes esprits, ou d'approfondir les vérités les plus secrètes, s'impose entre toutes par ses mérites singuliers; sa doctrine s'harmonise avec la Révélation divine comme par un juste accord; elle est singulièrement efficace pour établir, avec sûreté, les fondements de la foi, comme aussi pour recueillir, de façon sûre et utile, les fruits du vrai progrès<sup>2</sup>.

Pour ce motif, il faut extrêmement déplorer que cette philosophie, reçue et reconnue dans l'Église, soit aujourd'hui méprisée de certains qui osent imprudemment la déclarer vieillie en sa forme, rationaliste en son procédé de pensée. Ils répètent, en effet, que notre philosophie soutient à tort la possibilité d'une métaphysique absolument vraie; d'autre part, ils affirment catégoriquement que les réalités, surtout les réalités transcendantes, ne se peuvent mieux exprimer que par des doctrines disparates qui se complètent mutuellement malgré qu'elles s'opposent d'une certaine façon les unes aux autres. Aussi, accordent-ils que la philosophie que nous donnons en nos écoles, avec sa présentation claire des questions et leur solution, ses notions soigneusement établies et ses distinctions nettes, peut être utile pour initier à la théologie scolastique et fut merveilleusement adaptée aux esprits du moyen âge; mais elle ne présente plus, disent-ils, la méthode de philosopher qui répond à notre culture et à nos besoins. Ils font ensuite l'objection que la philosophie *perennis* n'est qu'une philosophie des essences immuables, tandis que l'esprit d'aujourd'hui doit considérer l'existence des êtres singuliers et la vie toujours fluente. Pendant qu'ils méprisent cette philosophie, ils font l'éloge des philosophies, anciennes ou modernes, d'Orient ou d'Occident, en sorte qu'ils semblent insinuer dans les esprits que n'importe quelle philosophie, n'importe quelle façon de penser peut, moyennant, s'il le faut, des corrections et des compléments, s'accorder avec le dogme catholique. Ce qui est absolument faux, surtout lorsqu'il s'agit de systèmes comme l'immanentisme, l'idéalisme, ou le matérialisme, soit historique, soit dialectique, ou encore de l'existentialisme, s'il professe l'athéisme ou du moins s'il rejette la valeur du raisonnement métaphysique. Il n'est pas un catholique pour contester ce désaccord.

### 3. Sur le plan didactique

Enfin, ils reprochent à la philosophie de nos écoles de ne considérer dans le processus de la connaissance que l'intelligence, et de négliger le rôle de la volonté et des affections. Ce n'est point le cas. Jamais, en effet, la philosophie chrétienne n'a nié l'utilité et l'efficacité des bonnes dispositions de toute l'âme, pour pleinement reconnaître et embrasser les vérités religieuses et morales; bien plus, elle a toujours enseigné que l'absence de ces dispositions peut être la cause pour laquelle l'intelligence, liée par ses désirs et une volonté mauvaise, est obscurcie, au point de ne

1. C. I. C., can. 1366, 2.

2. A. A. S., vol. XXXVIII, 1946, p.387.

mala voluntate affectus, ita obscuretur ut non recte videat. Immo Doctor Communis censet intellectum altiora bona ad ordinem moralem sive naturalem sive supernaturalem pertinentia, aliquo modo percipere posse, quatenus experiatur in animo affectivam quamdam « connaturalitatem » cum eisdem bonis sive naturalem, sive dono gratiae additam<sup>1</sup>; ac liquet quantopere vel suboscure huiusmodi cognitio investigationibus rationis auxilio esse valeat. Attamen aliud est voluntatis affectuum dispositioni vim agnoscere adiuvandi rationem ad certiore ac firmiorem cognitionem rerum moralium assequendam; aliud vero est, quod isti novatores contendunt: facultatibus nempe appetendi et affectandi vim quamdam intuendi adiudicare, atque hominem, cum non possit rationis discursu cum certitudine discernere quidnam ut verum sit amplectendum, ad voluntatem declinare, qua inter oppositas opiniones ipse libere decernens eligat, cognitione et voluntatis actu incompte permixtis.

Nec mirum est novis hisce placitis in discrimen adduci duas philosophicas disciplinas, quae natura sua cum fidei doctrina arte conectuntur, theodiceam nempe et ethicam; quarum quidem munus esse censent non aliquid certi de Deo aliove ente transcendentem demonstrare, sed ostendere potius ea quae fides doceat de Deo personali ac de eius praeceptis, cum vitae necessitatibus perfecte cohaerere, ideoque omnibus amplectenda esse ut desperatio arceatur atque aeterna attingatur salus. Quae omnia ut Decessorum Nostrorum Leonis XIII et Pii X documentis aperte adversantur, ita cum Concilii Vaticani decretis componi nequeunt. Has quidem a veritate aberrationes deplorare supervacaneum esset, si omnes, etiam in rebus philosophicis, qua par est reverentia ad Magisterium Ecclesiae animum intenderent, cuius profecto est, ex divina institutione, non solum veritatis divinitus revelatae depositum custodire et interpretari, sed ipsis etiam philosophicis disciplinis invigilare, ne quid detrimenti ex placitis non rectis catholica patiantur dogmata.

Reliquum est ut aliquid de quaestionibus dicamus, quae quamvis spectent ad disciplinas, quae « positivae » nuncupari solent, cum christianae tamen fidei veritatibus plus minusve conectantur. Instanter enim non pauci exoptant ut catholica religio earumdem disciplinarum quam plurimum rationem habeat. Quod sane laude dignum est ubi de factis agitur reapse demonstratis; caute tamen accipiendum est ubi potius de « hypothesebus » sit quaestio, etsi aliquo modo humana scientia innixis, quibus doctrina attingitur in Sacris Litteris vel in « traditione » contenta. Quodsi tales coniecturales opiniones doctrinae a Deo revelatae directe vel indirecte adversentur, tum huiusmodi postulatum nullo modo admitti potest.

1. Cfr. S. THOM., *Summa Theol.*, IIa IIae, q.1, a.4, ad 3 et q.45, a.2, c.

pas voir comme il faut. Bien plus, c'est le jugement du Docteur Commun que l'intelligence peut s'élever à la perception de biens plus élevés de l'ordre moral, naturel ou surnaturel, seulement dans la mesure où elle éprouve une certaine connaturalité de l'âme avec ces biens, qu'elle soit naturelle ou un don de la grâce<sup>1</sup>. On voit sans peine à quel point ces clartés confuses peuvent aider la raison dans ses recherches. Cependant, autre chose est de reconnaître aux affections de la volonté la puissance d'aider la raison à parvenir à une connaissance plus certaine et plus ferme des choses morales, autre chose, et c'est la prétention de ces novateurs, d'attribuer aux facultés du vouloir et du sentiment une certaine puissance intuitive et de prétendre que l'homme, impuissant à découvrir avec certitude par sa raison le vrai qu'il doit embrasser, doit se tourner vers la volonté pour choisir et décider entre des opinions qui s'opposent, mêlant mal à propos connaissance et acte de la volonté.

Il n'est pas étonnant, par suite, que ces doctrines compromettent deux disciplines philosophiques qui sont par leur nature étroitement liées à l'enseignement de la foi: la théodicée et l'éthique. Leur rôle ne serait plus, pense-t-on, d'établir des certitudes sur Dieu ou un autre être transcendant, mais de montrer plutôt que les enseignements de la foi sur un Dieu personnel et ses préceptes s'accordent parfaitement avec les nécessités de la vie; par suite, qu'il faut les embrasser pour écarter le désespoir et parvenir au salut éternel. Tous ces énoncés s'opposent manifestement aux documents de Nos Prédécesseurs Léon XIII et Pie X, et ne peuvent s'accorder avec les décrets du Concile du Vatican.

Il n'y aurait point lieu de déplorer tous ces écarts en dehors de la vérité, si tous écoutaient le Magistère de l'Église avec le respect qui lui est dû, même en matière de philosophie. Car il lui revient, de par l'institution divine, non seulement de garder et d'interpréter le dépôt des vérités divinement révélées, mais de veiller encore sur les sciences philosophiques afin que les dogmes catholiques ne souffrent aucune atteinte des fausses doctrines.

### III. LA FOI ET LES SCIENCES POSITIVES

Il nous reste à dire quelques mots de questions qui se rapportent aux sciences positives, mais sont en rapport plus ou moins étroit avec les vérités de la foi. Plusieurs, en effet, réclament, avec instance, que la religion catholique tienne le plus grand compte de ces disciplines. Ce qui, sans aucune doute, est chose louable lorsqu'il s'agit de faits véritablement établis, mais lorsqu'il s'agit plutôt d'hypothèses qui touchent à l'enseignement de l'Écriture ou de la Tradition, même si elles ont quelque fondement scientifique, il faut les accueillir avec prudence. Si de telles hypothèses s'opposaient directement ou indirectement à la doctrine révélée par Dieu, elles seraient un postulat tout à fait inacceptable.

1. Cf. S. THOM., *Summa Theol.*, IIa IIae, q.1, a.4 ad 3; et q.45, a.2, c.



Quamobrem Ecclesiae Magisterium non prohibet quominus « evolutionismi » doctrina, quatenus nempe de humani corporis origine inquirat ex iam existente ac vivente materia oriundi — animas enim a Deo immediate creari catholica fides nos retinere iubet — pro hodierno humanarum disciplinarum et sacrae theologiae statu, investigationibus ac disputationibus peritorum in utroque campo hominum pertractetur; ita quidem ut rationes utriusque opinionis, faventium nempe, vel obstantium, debita cum gravitate moderatione ac temperantia perpendantur ac diiudicentur; dummodo omnes parati sint ad Ecclesiae iudicio obtemperandum, cui a Christo munus demandatum est et Sacras Scripturas authentice interpretandi et fidei dogmata tuendi<sup>1</sup>. Hanc tamen disceptandi libertatem nonnulli temerario ausu transgrediuntur, cum ita sese gerant quasi si ipsa humani corporis origo ex iam existente ac vivente materia per indicia hucusque reperta ac per ratiocinia ex iisdem indiciis deducta, iam certa omnino sit ac demonstrata; atque ex divinae revelationis fontibus nihil habeatur, quod in hac re maximam moderationem et cautelam exigit.

Cum vero de alia coniecturali opinione agitur, videlicet de polygenismo, quem vocant, tum Ecclesiae filii eiusmodi libertate minime fruuntur. Non enim christifideles eam sententiam amplecti possunt, quam qui retinent asseverant vel post Adam hisce in terris veros homines exstitisse, qui non ab eodem prouti omnium protoparente, naturali generatione originem duxerint, vel Adam significare multitudinem quamdam protoparentum; cum nequaquam appareat quomodo huiusmodi sententia componi queat cum iis quae fontes revelatae veritatis et acta Magisterii Ecclesiae proponunt de peccato originali, quod procedit ex peccato vere commisso ab uno Adamo, quodque generatione in omnes transfusum, inest unicuique proprium<sup>2</sup>.

Quemadmodum autem in biologicis et anthropologicis disciplinis, ita etiam in historicis sunt qui limites et cautelas ab Ecclesia statuta audacter transgrediantur. Ac peculiari modo deploranda est quaedam nimio liberior liberos historicos Veteris Testamenti interpretandi ratio, cuius fautores Epistolam haud ita multo ante a Pontificio Consilio de re biblica Archiepiscopo Parisiensi datam ad suam defendendam causam immerito referunt<sup>3</sup>. Haec enim Epistula aperte monet undecim priora capita Geneseos, quamvis cum historicae compositionis rationibus proprie non conveniant, quibus eximii rerum gestarum scriptores graeci et latini, vel nostrae aetatis periti usi fuerint, nihilominus quodam vero sensu,

1. Cfr. Allocut. Pont. ad membra Academia Scientiarum, 30 novembris 1941: *A. A. S.*, Vol. XXXIII, p. 506.

2. Cfr. *Rom.*, v, 12-19; Conc. Trid., sess. V, can. 1-4.

3. Die 16 ianuarii 1948: *A. A. S.*, Vol. XL, pp. 45-48.

### 1. *La biologie et l'anthropologie*

En conséquence, l'Église n'interdit pas que la doctrine de l'évolution, pour autant qu'elle recherche si le corps humain fut tiré d'une matière déjà existante et vivante — car la foi catholique nous oblige à maintenir l'immédiate création des âmes par Dieu — dans l'état actuel des sciences et de la théologie, soit l'objet de recherches et de discussions, de la part des savants de l'un et l'autre parti, de telle sorte que les raisons qui favorisent ou combattent l'une ou l'autre opinion soient examinées et jugées avec le sérieux, la modération et la mesure nécessaires; à la condition toutefois, que tous soient prêts à se soumettre au jugement de l'Église, à qui le Christ a confié le mandat d'interpréter avec autorité les Écritures et de protéger la foi<sup>1</sup>. Certains outrepassent cette liberté de discussion en faisant comme si on avait déjà établi, de façon absolument certaine, avec les indices que l'on a trouvés et ce que le raisonnement en a déduit, l'origine du corps humain à partir d'une matière déjà existante et vivante; et cela comme s'il n'y avait rien dans les sources de la Révélation divine qui, en ce domaine, impose la plus grande modération et la plus grande prudence.

Quand il s'agit de l'autre hypothèse qu'on appelle le polygénisme, les fils de l'Église n'ont plus du tout pareille liberté. En effet, les fidèles ne peuvent embrasser une doctrine dont les tenants soutiennent, ou bien qu'il y a eu sur terre, après Adam, de vrais hommes qui ne descendent pas de lui par génération naturelle comme du premier père de tous, ou bien qu'Adam désigne l'ensemble de ces multiples premiers pères. On ne voit, en effet, aucune façon d'accorder pareille doctrine avec ce qu'enseignent les sources de la vérité révélée et ce que proposent les actes du Magistère ecclésiastique, sur le péché originel, péché qui tire son origine d'un péché vraiment personnel commis par Adam, et qui, répandu en tous par la génération, se trouve en chacun et lui appartient<sup>2</sup>.

### 2. *Les sciences historiques*

Tout comme dans les disciplines de la biologie et de l'anthropologie, ainsi, dans les sciences historiques, certains s'écartent de façon audacieuse des règles de prudence établies par l'Église. D'une façon particulière, il faut déplorer certaine manière beaucoup trop libre d'interpréter les Livres historiques de l'Ancien Testament. Les tenants de ce système invoquent à tort pour se justifier la lettre donnée, il y a peu de temps, par la Commission pontificale des études bibliques, à l'archevêque de Paris<sup>3</sup>. Cette lettre, en effet, avertit clairement que les onze premiers chapitres de la Genèse, quoiqu'ils ne répondent pas de façon rigoureuse au concept de l'histoire qui fut celui des grands historiens grecs et latins, ou qui est celui des maîtres de notre temps, toutefois, appartiennent, en

1. Cf. Allocution Pont. aux membres de l'Académie des Sciences, 30 novemb. 1941, *A. A. S.*, Vol. XXXIII, p. 506.

2. Cf. *Rom.*, v, 12-19; Conc. Triden., sess. V, can. 1-4.

3. 16 janvier 1948: *A. A. S.*, Vol. XL, pp. 45-48.

exegetis amplius investigando ac determinando, ad genus historiae pertinere; eademque capita, oratione simplici ac figurata mentique populi parum exculti accommodata, tum praecipuas veritates referre, quibus aeterna nostra procuranda salus innititur, tum etiam popularem descriptionem originis generis humani populique electi. Si quid autem hagiographi antiqui ex narrationibus popularibus hauserint (quod quidem concedi potest), numquam obliviscendum est eos ita egisse divinae inspirationis afflatu adiutos, quo in seligendis ac diiudicandis documentis illis ab omni errore immunes praemuniebantur.

Quae autem ex popularibus narrationibus in Sacris Litteris recepta sunt, ea cum mythologiis aliisve id genus minime aequanda sunt, quae magis ex effusa imaginatione procedunt quam ex illo veritatis ac simplicitatis studio, quod in Sacris Libris Veteris etiam Testamenti adeo elucet ut hagiographi nostri antiquos profanos scriptores aperte praecellere dicendi sint.

Novimus quidem plerosque catholicos doctores, quorum studiorum fructus in athenaëis, in sacris seminariis et religiosorum sodalium collegiis impertiuntur, ab iis erroribus alienos esse, qui hodie, sive ob rerum novarum cupidinem, sive etiam ob immoderatum quoddam apostolatus propositum, aperte vel latenter divulgantur. At novimus quoque novas eiusmodi opiniones incautos allicere posse; ideoque principiis obstare malumus, quam inveterato iam morbo medicinam praestare.

Quapropter, re coram Domino mature perpensa ac considerata, ne a sacro Nostro officio deficiamus, Episcopis ac Religiosarum Sodalitatum Moderatoribus, gravissime eorum onerata conscientia, praecipimus, ut quam diligentissime curent, ne in scholis, in coetibus, in scriptis quibuslibet opiniones huiusmodi proferantur, neve clericis vel christifidelibus quovis modo tradantur.

Qui in ecclesiasticis institutis docent, noverint se tuta conscientia munus docendi, sibi concreditum, exercere non posse, nisi doctrinae normas, quas ediximus, religiose accipiant atque ad amussim servent in discipulis instituendis. Debitam reverentiam atque obtemperationem, quam in suo adsiduo labore Ecclesiae Magisterio profiteantur oportet, discipulorum quoque mentibus animisque instillent.

un sens véritable, que les exégètes devront encore explorer et établir, au genre historique. Ces mêmes chapitres, d'un style simple et figuré, tel qu'il convenait à la mentalité d'un peuple peu cultivé, rapportent les vérités essentielles, sur lesquelles repose la poursuite de notre salut éternel; ils décrivent de façon populaire l'origine du genre humain et celle du peuple élu. Si les hagiographes anciens ont pris quelque chose aux narrations populaires (ce que l'on peut accorder), il ne faut jamais oublier qu'ils l'ont fait, aidés de l'inspiration divine, qui les gardait de toute erreur, dans le choix et l'appréciation de ces documents. On ne peut donc, d'aucune façon, mettre les récits populaires accueillis par les Livres Saints sur le même rang que les mythologies ou autres récits semblables, qui sont plus le fruit du jeu de l'imagination que du goût de la vérité et de la simplicité qui marque si visiblement les Livres sacrés, même de l'Ancien Testament, qu'il faut placer nos hagiographes bien au-dessus des écrivains profanes de l'antiquité.

CONCLUSION: LA MISSION DES SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES ET  
DES MAÎTRES DES SCIENCES RELIGIEUSES

Nous savons, à la vérité, que la majorité des maîtres catholiques, dont les travaux profitent aux Athénées, aux Séminaires et aux collèges d'Instituts religieux, sont loin de ces erreurs qui se répandent aujourd'hui ouvertement ou en secret, par manie de nouveauté ou par un propos mal réglé d'apostolat. Mais nous savons aussi que ces opinions nouvelles peuvent avoir prise sur les personnes peu averties; aussi, nous préférons nous y opposer dès le principe plutôt que de devoir porter remède à une maladie déjà invétérée.

En conséquence, après avoir mûrement devant Dieu, pesé et considéré la chose, pour ne point faillir aux devoirs sacrés de Notre charge, Nous enjoignons aux évêques et aux Supérieurs généraux d'Ordres et d'Instituts religieux, leur en faisant une grave obligation de conscience, de veiller avec le plus grand soin à ce qu'on ne soutienne point les doctrines de ce genre dans les classes, dans les réunions ou par quelques écrits que ce soit, ni qu'on les enseigne de quelque façon que ce soit aux clercs ou aux fidèles.

Les professeurs d'Instituts ecclésiastiques se rappelleront qu'ils ne peuvent, avec tranquillité de conscience, exercer l'office de professeur qui leur est confié, que s'ils acceptent religieusement et gardent exactement dans leur enseignement, les normes de pensée que Nous avons statuées. Et comme ils doivent respect et soumission au Magistère de l'Église, en leur travail de chaque jour, ils doivent aussi en imprégner l'esprit et le cœur de leurs disciples.

Nitantur utique omni vi omnique contentione ut disciplinas, quas tradunt, provehant; sed caveant etiam ne limites transgrediantur a Nobis statutos ad veritatem fidei ac doctrinae catholicae tuendam. In quaestiones novas, quas hodierna cultura ac progrediens aetas in medium protulerunt, diligentissimam suam conferant pervestigationem, sed ea qua par est prudentia et cautela; nec denique putent, falso « irenismo » indulgentes, ad Ecclesiae sinum dissidentes et errantes feliciter reduci posse, nisi integra veritas in Ecclesia vicens, absque ulla corruptione detractoneque, sincere omnibus tradatur.

Hac spe freti, quam pastoralis vestra sollertia adauget, caelestium munerum auspicem paternaeque benevolentiae Nostrae testem, cum vobis singulis universis, Venerabiles Fratres, tum clero populoque vestro Apostolicam Benedictionem amantissime impertimus.

Datum Romae, apud S. Petrum, die XII mensis Augusti, anno MDCCCCL, Pontificatus Nostri duodecimo.

PIUS PP. XII.

---

Qu'ils cherchent, certes, de toutes leurs forces à concourir au progrès des sciences qu'ils enseignent, mais qu'ils se gardent aussi d'outrepasser les limites que Nous avons établies pour défendre la vérité de la foi et de la doctrine catholique. Dans les questions nouvelles que la culture moderne et le progrès rendent actuelles, qu'ils apportent leurs recherches les plus diligentes, mais avec la prudence et la circonspection qui conviennent; enfin, qu'ils se gardent de croire, par un faux « irénisme » qu'on peut obtenir un heureux retour des dissidents et des égarés à l'Église si on n'enseigne pas à tous, sincèrement, toute la vérité qu'enseigne l'Église, sans aucune corruption et sans aucune diminution.

Fondé sur cette espérance, que votre zèle pastoral ravive, comme gage des dons du ciel et comme signe de Notre paternelle bienveillance, Nous accordons de grand cœur, à tous, à vous-mêmes, Vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 12 août 1950, douzième année de Notre Pontificat.

PIE XII, PAPE.

---